

MAIRIE DE LA PORCHERIE (87380)

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

du PLU de la commune de La Porcherie (Haute-Vienne)

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le maire de La Porcherie en date du 2 octobre 2017, le projet de Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'enquête publique durant 30 jours du 14 novembre 2017 au 15 décembre 2017 inclus.

Monsieur Jean-Marc VIARRE assumera les fonctions de commissaire-enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

Un dossier sera déposé à la mairie de La Porcherie aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur - Mairie de La Porcherie- lequel les annexera au registre.

L'avis de mise à l'enquête publique sera publié sur le site internet de la Préfecture de la Haute-Vienne.

Le public pourra également formuler ses observations à l'adresse courriel suivante : plu-enquete-laporcherie9@orange.fr.

- Une permanence sera assurée par le commissaire-enquêteur à la mairie de La Porcherie les : mardi 14 novembre de 14h à 17h, mercredi 22 novembre 2017 de 9h à 12h, jeudi 30 novembre de 14h à 17h, le samedi 2 décembre de 9h à 12h et le vendredi 15 décembre 2017 de 9h à 12h afin de répondre aux demandes d'information du public.

Fait à La Porcherie le 4 octobre 2017.

Le Maire,

Jean-Claude Pigeot

